

TRANSACTION ■ La Ville a acquis des terrains qui lui permettront de réaliser une voie derrière le futur pôle gare

La ville déboursera 1,3 million d'euros

La voie nouvelle qui desservira le futur pôle gare va pouvoir être réalisée grâce aux 5.000 m² que la Ville vient d'acheter à la SNCF.

Jean-Michel Benquet

jean-michel.benquet@centrefrance.com

Après de longues discussions durant ces derniers mois, le député-maire (UMP) de Chartres, Jean-Pierre Gorges, a signé mardi dernier avec Bruno Crombe, directeur immobilier à la SNCF, l'achat de biens localisés derrière la gare de Chartres. Sur cette bande de terrain sont bâtis une longère, trois pavillons, un immeuble de quatre appartements et un château d'eau désaffecté.

Des démolitions

Tous les locaux acquis par la ville sont vides. Leurs locataires ont déjà été relogés. La Ville va donc pouvoir démolir les bâtiments dès la fin du premier trimestre 2012.

À leur place sera ouverte une voie nouvelle de liaison entre le pont de Mainvilliers et le Faubourg Saint-Jean, qui assurera le contournement du quartier du futur pôle gare.

Pour pouvoir acheter les ter-



ACQUISITION. La Ville vient d'acheter une bande de terrain de 5.000 m², avec ses bâtiments. Cet espace sera utilisé pour réaliser une nouvelle voie de contournement. PHOTO ANNE-SOPHIE PICHARD.

rains à la SNCF, la Ville dépense 1,3 million d'euros. « Il faut ramener cette somme à l'économie globale du projet » rappelle le député-maire.

Le pôle gare, dont il a lancé l'aménagement sur vingt ans, est chiffré à 136 millions d'euros (notre édition du 10 décembre).

Mi-2015, l'élu espère que le plateau derrière la gare aura pris forme. L'emprise du parking souterrain de 2.800 places sera positionnée sous le complexe culturel et sportif qu'imaginent en ce moment plusieurs architectes.

Mardi soir, le député-maire a répété que la construction de petits immeubles d'habitation était abandonnée autour de la nouvelle salle de 5.000 places. « Nous avons préféré aménager un rempart végétal » a-t-il confié en rassurant les riverains inquiets du trafic généré par la salle et les futurs logements. Daniel Guéret, adjoint au maire chargé du pôle gare, ajoute : « ce sera une bande verte plus grande que prévue, à l'allure d'un miniparc ».

Réagissez à cet article

www.lescho
republicain.fr

Jusqu'à 400 millions d'euros tirés des ventes de la SNCF

L'achat des 5.000 m² par la Ville est une nouvelle phase dans la réalisation du pôle gare. Ce n'est pas la dernière.

1 Deux hectares de terrains et de bâtiments appartiennent encore à la SNCF sur l'enceinte du futur pôle gare. D'autres espaces intégrant essentiellement les voies ferrées sont toujours la propriété de Réseau ferré de France.

2 La SNCF vend ses biens en l'état. À charge pour l'acheteur de les démolir. 250 biens sont ainsi vendus chaque année, dont des bâtiments ou d'anciennes cours utilisées pour le fret. La SNCF récupère bon an mal an entre 250 et 400 millions d'euros grâce à ces ventes.

3 Un moment important. Le projet du pôle gare est complexe. « Il implique de nombreux acteurs. La gare dans la cité est aussi un pôle de vie dans l'agglomération », précise



DÉMOLITION. Bruno Crombe (à droite) a vécu dans l'un des logements SNCF qui sera détruit.

le député-maire (UMP) de Chartres, Jean-Pierre Gorges.

4 « Il est plus difficile d'être respectueux du choix des gens que de faire appel à un bulldozer », ajoute Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du pôle gare en évoquant les longues discussions nécessaires pour libérer les logements achetés à la SNCF. Jean-Pierre Gorges a rappelé qu'aucune procé-

dure d'expropriation ne concernerait les riverains du Faubourg-Saint-Jean.

Un groupe de travail sera lancé en janvier

5 Un groupe de travail sera lancé en janvier pour réfléchir sur la future passerelle au-dessus des voies ferrées. Six à huit mois seront nécessaires pour étudier tous les aspects techniques.

6 Pincement au cœur. Détail émouvant donné par Bruno Crombe, directeur immobilier responsable du département valorisation et développement fonciers de la SNCF : entre 1987 et 1989, il a travaillé à la gare de Chartres, et a vécu dans l'un des petits logements vendus mardi et promis à la démolition.

Monop'station ouvre aujourd'hui



NOUVEAUTÉ ■ Finalement, la boutique Monop'station ouvre cet après-midi en gare de Chartres, en même temps que celle de Thionville (Moselle). Gare et connexions, l'une des branches de la SNCF, veut faire de ce nouveau concept un lieu attractif pour les voyageurs pressés. On peut consommer sur place un café, composer un petit déjeuner le matin et acheter le soir des produits de base qui manquent pour le dîner. On entre dans la boutique dirigée par Pascal Courtin (photo) par le hall ou le quai de la gare. Ouverture de 5 h 30 à 20 heures du lundi au vendredi, 7 heures à 17 h 30 le samedi, 8 heures à 18h30 dimanche. Les horaires évolueront en fonction de la demande.